Rectificatif

Dans l'annonce parue le 3/07/2020 concernant la cession par la SARL **L'ATELIER DU BURGER**, il fallait lire que les oppositions seront recues au Cabinet de Maitre Eric DARDENNE, Avocat, ATHEMYS AVOCATS, 27 rue de Metz, 31000 TOULOUSE, où domicile a été élu, et non à l'Office notarial.

Pour avis

LEJOURNAL TOULOUSAIN

ATTESTATION DE PARUTION

INSERTION SUR
lejournaltoulousain.fr
du 17/07/2020

CERTIFICAT
SI-2020-07-15-0005

Le Journal Toulousain
32, rue Riquet
31000 TOULOUSE
Tél. 09 88 27 51 69
Siren 503 281 880
www.lejournaltoulousain.fr